



Projet Pédagogique

2025-2028



Arlequin

✉ 2, rue Jean Bouin

35 530 Servon-sur-Vilaine

☎ 02.99.00.23.16

@ (mail) arlequin@ville-servonsurvilaine.fr

💻 (Blog) alequin.ville-servonsurvilaine.fr



1- Introduction

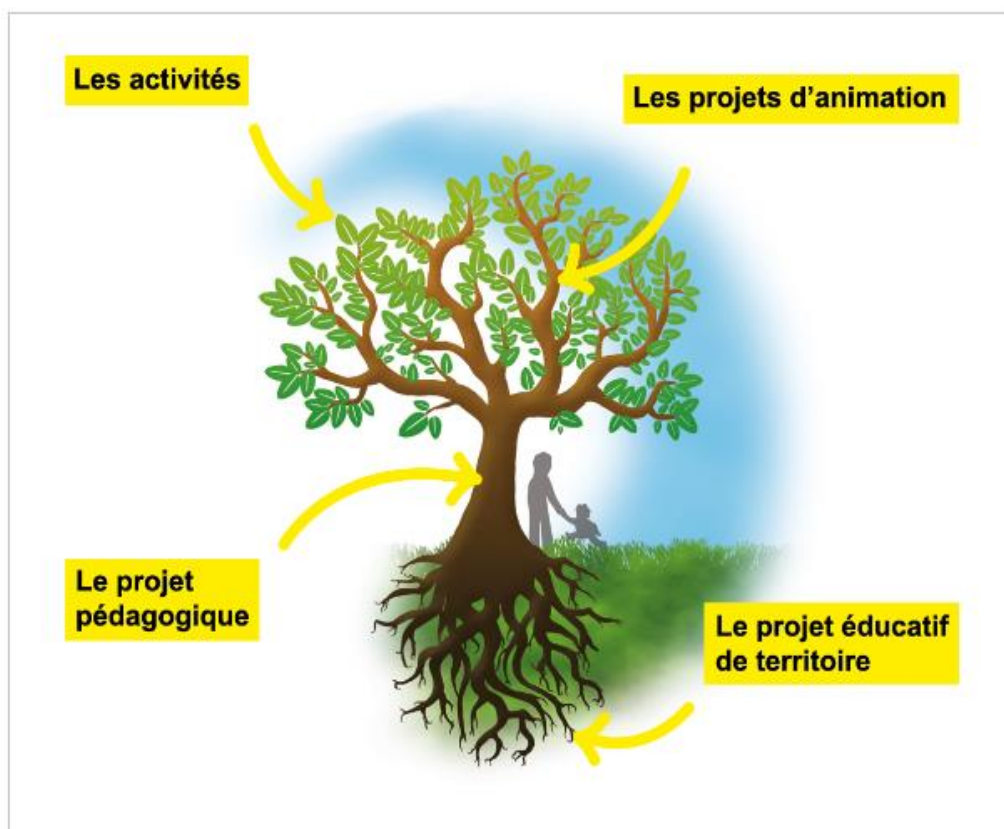
Le projet pédagogique du centre de loisirs de Servon-Sur-Vilaine s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (PEDT) élaboré par la collectivité. Ce dernier vise à garantir une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Construit collectivement par l'équipe d'animation, le projet éducatif traduit de manière concrète les valeurs, les objectifs et les intentions éducatives portées par la collectivité.

Ce projet est le fruit d'une réflexion partagée entre professionnels de l'animation, en lien avec les orientations du PEDT et les besoins repérés sur le terrain. Il permet aux animateurs de formaliser leurs pratiques, d'affirmer leur posture éducative et de donner du sens aux actions qu'ils mènent au quotidien auprès des enfants.

En s'appuyant sur des principes tels que le respect du rythme de l'enfant, l'écoute, la coopération, l'inclusion et le vivre-ensemble, le projet pédagogique vise à favoriser l'épanouissement de chaque enfant. Il encadre les activités proposées et favorise une cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant.

Outil vivant et évolutif, ce projet s'adapte en permanence aux réalités du terrain, aux besoins des enfants et aux retours des familles. Il témoigne de l'engagement des animateurs à construire un cadre éducatif bienveillant, stimulant et participatif, en lien avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire.



2- Présentation de Servon-sur-Vilaine

Servon-Sur-Vilaine est une commune située dans le département d'Ille et Vilaine, en région Bretagne, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Rennes. Elle fait partie de la communauté de communes du Pays de Châteaugiron et compte environ 4000 habitants.

Servon-Sur-Vilaine se distingue par son cadre de vie agréable, mêlant espaces naturels, patrimoine local et dynamisme associatif.

La commune met en œuvre de nombreux projets en lien avec la transition écologique, la participation citoyenne et l'aménagement du territoire.

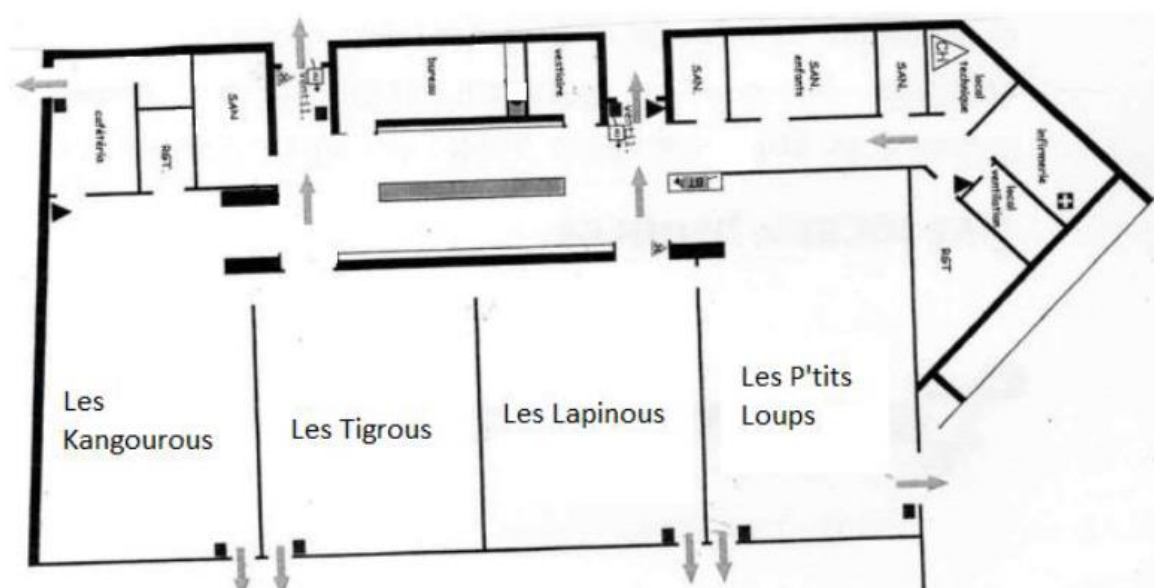
Elle dispose de plusieurs équipements publics tels qu'une médiathèque, deux établissements scolaires, des infrastructures sportives, ainsi qu'un tissu associatif riche, favorisant le vivre-ensemble et l'implication des habitants dans la vie locale.



3- Les équipements

3.1- Des locaux propres

Jouxtant le groupe scolaire public les Tilleuls/Arc en ciel, l'accueil de loisirs Arlequin possède un bâtiment composé de quatre salles d'accueil et d'animation, équipées pour quatre niveaux d'âge : 1. Salle des p'tits loups, de la TPS à la MS 2. Salle des lapinoux, la GS 3. Salle des tigroux, du CP au CE1 4. Salle des kangourous, du CE2 au CM2. Ce bâtiment possède également une petite cuisine, une salle infirmerie, des sanitaires adaptés aux tranches d'âge et à l'accueil d'enfants porteurs de handicaps, et un grand hall équipé d'un bureau d'accueil, et de quatre rangées de porte-manteaux. A disposition des équipes qui interviennent à Arlequin, on trouve également, deux locaux techniques, un local de rangement du matériel pédagogique et une réserve alimentaire. Outre cet équipement, Arlequin possède une cour, donnant un accès à l'école Arc en ciel et à l'école des tilleuls. Directement lié à cette cour, Arlequin possède un local de rangement du matériel pédagogique extérieur.



3.2- Des locaux partagés

L'accueil de loisirs partage d'autres lieux. Avec l'école publique notamment : La salle de motricité (salle de sieste) et les cours des écoles Arc-en-ciel et les Tilleuls. Outre ces locaux à proximité d'Arlequin, d'autres lieux sont partagés sur la commune : Les équipements sportifs, deux salles d'animation à Ar Miltamm. Pour des besoins exceptionnels ou des actions spécifiques, l'ALSH peut également disposer du hall, des salles de classe et de la bibliothèque de l'école Arc-en-ciel, et des salles de classe de l'école des tilleuls donnant sur la cour d'Arlequin

3.3- Un lieu d'accueil pour recevoir les parents

L'accueil de loisirs Arlequin dispose d'un bureau à proximité immédiate de l'accueil, pour recevoir les enfants en individuel à leur demande ou en cas de nécessité, les parents ou familles. C'est notamment le lieu du premier rendez-vous pour les nouvelles familles inscrivant leur(s) enfant(s) à Servon-sur-Vilaine.

3.4- Le mobilier

Chaque salle, chaque local, chaque lieu d'intervention est équipé en matériel suffisant, adapté, en bon état. Chaque salle d'Arlequin est notamment pourvue d'un coin lecture, de placards de rangement et d'une paillasse avec un évier.

3.5- La restauration

La restauration se fait chaque jour dans le restaurant municipal faisant face à l'école des Tilleuls. Il est exclusivement dédié au service des repas. Le projet mis en place sur la pause méridienne, en concertation entre Arlequin et le Restaurant municipal, a vocation à favoriser le calme et la convivialité (tables de 4 à 6, en ilots de niveau, musique, jeux, journées à thème...). Faire goûter et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage font partie des missions du personnel encadrant.

4 L'encadrement éducatif

4.1- L'équipe

- Virginie Le Floch, directrice, BAFA, BAFD, BPJEPS loisirs tout public En charge de la coordination enfance/jeunesse
- Jérôme Tanguy, directeur adjoint, BEATEP activités sociales et vie locale
- Isabelle Le Manac'h, directrice adjointe, MEEF
- Victor Coutain, animateur enfance jeunesse, BPJEPS
- Virginie Le Meur, animatrice, BAFA
- Marjorie Louis, animatrice, BAFA
- Nicolas Vettier, animateur, DEUG sciences et techniques des activités physiques et sportives et BAFD en cours
- Sabrina Chevalier, animatrice, BAFA et BAFD en cours
- Justine Demay, animatrice BAFA
- Elodie Codet, animatrice (BAFA en cours)
- Emeline Vilnot, ATSEM et animatrice

- Nathalie Renou, ATSEM et animatrice
- Alexandra Grandin, ATSEM et animatrice
- Maryse Martin, ATSEM et animatrice
- Amandine Lereverend, ATSEM et animatrice

4.2- Les qualifications et compétences

Outre la vérification des qualifications réglementairement requises, les compétences des animateurs sont recherchées et valorisées pour l'encadrement des pratiques sportives, culturelles (chant, danse, théâtre, écriture...), scientifiques et technologiques. L'équipe est composée de femmes et hommes, âgés de 30 à 54 ans en 2025. L'équipe fait appel régulièrement à des intervenants extérieurs qualifiés pour enrichir son projet éducatif (dessinateur BD, partenariats médiathèque, espace numérique, animateur sportif, ...). Enfin l'assistant sanitaire est titulaire d'une qualification de base secourisme (PSC1).

4.3- L'organisation de l'équipe

Chaque animateur est recruté par un trinôme, à minima, constitué de la coordinatrice enfance jeunesse et de deux membres de la mairie (ressources humaines et élu). Une fiche de poste est jointe au contrat de travail. Elle est spécifique et définit les rôles, missions et tâches de chacun. Il est fortement recherché une stabilité de l'équipe. Pour accomplir ses missions, des temps de préparation, en dehors de la présence des enfants, sont alloués aux animateurs. Un planning annuel, hors vacances scolaires est établi en fonction des besoins. Le temps de travail est annualisé.

4.4- La formation

Un plan de formation est établi en concertation avec les agents. Il répond aux besoins de la structure et aux souhaits des agents. Des formations collectives sont organisées et proposées aux personnels ponctuellement : -Animation de la pause méridienne -Gestion des situations difficiles – rencontre avec pôle handicap 35 et l'équipe mobiles ressources.

Chaque agent peut également bénéficier de formation individuelle via le cnfp, formations organisées par le GPAS Bretagne...

La commune souhaite faire monter en compétence ses animateurs, plusieurs formations sont en cours (1 BAFA et 2 BAFD).

4.5- L'évaluation

Des entretiens annuels d'évaluation sont mis en place. Ils sont hiérarchiques et ont vocation à évaluer l'année écoulée et à se projeter dans l'année à venir. Outre ces évaluations individuelles formalisées, les animateurs évaluent leur travail collectivement en réunion de synthèses.

5- *Le projet éducatif du territoire*

Parcours dont l'enjeu est d'agir sur l'éducation à l'environnement, à la biodiversité et au changement climatique Objectifs : -Poursuivre la sensibilisation des enfants/des jeunes au respect des ressources et à devenir écoresponsables -Permettre à l'enfant de découvrir, d'expérimenter et d'agir dans son environnement pour le connaître et mieux le respecter	Parcours dont l'enjeu est d'assurer la continuité éducative, la complémentarité et la cohérence à travers une coopération renforcée entre les acteurs Objectifs : -Garantir une cohérence éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire -Renforcer le lien de confiance avec les familles et faire alliance en faveur des enfants -Continuer à être tous vigilants face aux comportements inadaptés (bagarres, vocabulaires et gestes déplacés)
Parcours dont l'enjeu vise à favoriser l'inclusion et l'accessibilité Objectifs : -Favoriser l'acceptation des différences et l'ouverture d'esprit -Former les équipes aux problématiques rencontrées avec les enfants à besoins particuliers -Créer du lien entre les différentes institutions pour identifier les situations sociales précaires et les orienter pour l'obtention d'aides (coupons sport, culture et loisirs, aides aux séjours, solutions face aux impayés de cantine et ALSH) -Rendre plus lisible pour les familles l'offre faite sur le territoire	Parcours dont l'enjeu est de favoriser le bien-être, le bien-vivre ensemble, ainsi que l'accès à la culture et à l'activité physique Objectifs : -Sensibiliser chacun aux méfaits de la sédentarité (excès d'écrans notamment) -Prévenir et sensibiliser à la mauvaise alimentation (moins de produits transformés, plus de goûters maison...) -Maintenir et consolider les parcours et l'offre d'éducation artistique et culturelle, ainsi que la promotion de la lecture sur l'ensemble des temps (scolaire, péri et extrascolaire) -Maintenir et consolider les parcours et l'offre d'éducation aux activités physiques et sportives sur l'ensemble des temps (scolaire, péri et extrascolaire) -Favoriser le respect et la sécurité des personnes, des espaces communs et du matériel -Rendre les enfants et les jeunes acteurs et non plus seulement consommateurs

6- Objectifs pédagogiques et axes d'intervention

Le projet pédagogique décline les grands principes du PEDT en objectifs concrets, portés par l'équipe d'animation, et traduits dans les pratiques quotidiennes. Ces objectifs visent à offrir aux enfants un cadre éducatif cohérent, stimulant et épanouissant, en lien avec les spécificités du territoire.

6.1- Agir sur l'éducation à l'environnement, à la biodiversité et au changement climatique

- **Objectifs pédagogiques**

- Garantir une cohérence éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire ;
- Permettre à l'enfant de découvrir, d'expérimenter et d'agir dans son environnement pour le connaître et mieux le respecter.

- **Axes d'intervention**

- Mise en place d'activités autour du jardinage, du tri des déchets, de la biodiversité locale ;
- Ateliers créatifs à partir de matériaux recyclés ;
- Sorties natures, visites de fermes pédagogiques ;
- Gestion écoresponsable des temps d'accueil (réduction des déchets, économies d'énergie).

6.2- Assurer la continuité éducative, la complémentarité et la cohérence à travers une coopération renforcée entre les acteurs

- **Objectifs pédagogiques**

- Garantir une cohérence éducative entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ;

- Renforcer le lien de confiance avec les familles et faire alliance en faveur des enfants ;
- Continuer à être tous vigilants face aux comportements inadaptés (bagarres, vocabulaires et gestes déplacés).

- **Axes d'intervention**

- Réunions régulières entre animateurs, enseignants et partenaires locaux ;
- Transmissions d'informations sur les projets pour assurer une continuité pédagogique ;
- Participation à des projets communs écoles /ALSH ;
- Mise en place de temps d'échange avec les familles (cafés-parents, portes ouvertes, etc).

6.3- Favoriser l'inclusion et l'accessibilité

- **Objectifs pédagogiques**

- Favoriser l'acceptation des différences et l'ouverture d'esprit ;
- Former les équipes aux problématiques rencontrées avec les enfants à besoins particuliers ;
- Créer du lien entre les différentes institutions pour identifier les situations sociales précaires et les orienter pour l'obtention d'aides (coupons sport, culture et loisirs, aides aux séjours, solutions face aux impayés de cantine et ALSH).

- **Axes d'intervention**

- Formation de l'équipe à l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- Mise en place de supports adaptés (visuels, outils de communication) ;
- Animation de jeux coopératifs et inclusifs favorisant la solidarité ;
- Valorisation de la diversité culturelle et sociale dans les activités proposées.

6.4- Favoriser le bien-être, le vivre-ensemble, ainsi que l'accès à la culture et à l'activité physique

- **Objectifs pédagogiques**

- Sensibiliser chacun aux méfaits de la sédentarité (excès d'écrans notamment) ;
- Prévenir et sensibiliser à la mauvaise alimentation (moins de produits transformés, plus de goûters maison...) ;
- Maintenir et consolider les parcours et l'offre d'éducation artistique et culturelle, ainsi que la promotion de la lecture sur l'ensemble des temps (scolaire, péri et extrascolaire) ;
- Maintenir et consolider les parcours et l'offre d'éducation aux activités physiques et sportives sur l'ensemble des temps (scolaire, péri et extrascolaire) ;
- Favoriser le respect et la sécurité des personnes, des espaces communs et du matériel ;
- Rendre les enfants et les jeunes acteurs et non plus seulement consommateurs.

- **Axes d'intervention**

- Mise en place de temps calmes et d'espaces de repos ;
- Activités coopératives, jeux de rôles, projets de groupe favorisant l'entraide ;
- Ateliers artistiques, spectacles, rencontres avec des intervenants culturels ;
- Activités physiques variées (jeux extérieurs, sports collectifs, parcours de motricité, etc) en lien avec les capacités de chacun.

7- Mise en œuvre concrète du projet pédagogique

La mise en œuvre du projet pédagogique s'appuie sur l'engagement de l'équipe d'animation à faire vivre les objectifs éducatifs du PEDT au quotidien. Elle s'adapte aux spécificités des temps périscolaire et extrascolaire, en tenant compte des rythmes de vie, des besoins des enfants et des moyens disponibles.

7.1- Temps périscolaire (accueil du matin, du midi et du soir)

- **Objectifs spécifiques**

- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant aux enfants avant et après la classe ;

- Proposer des activités « légères », adaptées à l'état de fatigue et au rythme scolaire (matin et soir) ;
- Encourager l'autonomie et les interactions sociales dans les temps courts.
- Favoriser l'inclusion de tous les enfants

- **Mise en œuvre**

- Accueil échelonné le matin et le soir, favorisant une transition douce entre la maison et l'ALSH ;
- Mise à disposition de coins calmes, de jeux libres et de supports d'expression (dessin, petits bricolages, lecture...) ;
- Activités brèves, sans obligation de participation, favorisant la détente.
- Laisser l'accès au tipi du calme, l'enfant peut s'isoler s'il en ressent le besoin
- Utilisation des outils adaptés afin de faciliter les transitions et l'intégration de tous, frise du temps, boîte à émotions, timer, casques anti-bruit...
- Offrir un panel d'activités aux enfants sur le temps de la pause méridienne (malles de récupération, activités sportives, ateliers construction (Kapla, legos), bibliothèque...)

7.2- Temps extrascolaire (mercredis et vacances)

- **Objectifs spécifiques**

- Offrir un véritable temps de loisirs éducatif, d'expérimentation et de découverte ;
- Permettre la mise en place de projets plus long et plus approfondis ;
- Favoriser la mixité, la coopération et la participation active des enfants.

- **Mise en œuvre**

- Élaboration de programmes d'activités thématiques, en lien avec les axes du PEDT ;
- Mise en place de projets de groupe (ateliers nature, créations artistiques, sorties culturelles...) ;
- Mobilisation de partenaires extérieures (associations locales, intervenants spécialisés) ;
- Participation des enfants à l'élaboration du programme.

8- Modalités et critères d'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique est essentielle pour garantir la qualité des actions menées, ajuster les pratiques et répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles. Elle se fait en continu, de manière participative, et différemment selon les temps éducatifs.

8.1- Les modalités d'évaluation

- **Évaluations sur les temps périscolaires**

- Échanges réguliers entre animateurs et enseignants pour faire le point sur les enfants et ajuster les pratiques ;
- Observation quotidienne des comportements, de la participation et du bien-être des enfants ;
- Bilans d'équipe périodiques pour analyser les réussites et les difficultés ;
- Recueil des retours des familles (via échanges directs par exemple).

- **Évaluations sur les temps extrascolaires**

- Temps d'expression avec les enfants (boîte à idées, discussions...) ;
- Analyse des projets réalisés (niveau de participation, qualité des réalisations, impacts observés) ;
- Questionnaires aux familles pour recueillir leur perception et suggestions.

- **Les réunions de fonctionnement**

Les réunions de fonctionnement mensuelles sont le lieu permanent de l'évaluation, au fil de l'eau, du projet pédagogique. Elles servent également à l'amender, l'adapter, le réorienter, l'actualiser si besoin. Elles se déroulent en présence de toute l'équipe éducative d'Arlequin. La parole est ouverte, l'ordre du jour est établi par l'équipe de direction. Elles durent 2 heures.

- **L'évaluation annuelle**

La durée de vie du projet pédagogique est de 3 ans. Deux évaluations intermédiaires sont prévues : une à 1 an, l'autre à 2 ans. Elles ont pour mission de porter une

appréciation quantitative et qualitative de chacun des indicateurs d'évaluation énoncés ici, et si besoin, d'amender ou de réviser le projet.

- **L'évaluation finale**

Au bout de 3 ans, afin d'éclairer le projet à venir, une évaluation (bilan final) est prévue. Elle a vocation à être la plus détaillée possible, la plus critique possible. Elle se fait en présence de l'ensemble de l'équipe. La parole doit y être ouverte, sans jugement, chacun doit pouvoir y exprimer son ressenti.

Ces différentes évaluations permettent d'adapter en permanence les contenus et les méthodes, mais aussi d'alimenter la réflexion pour l'évolution du projet pédagogique d'année en année en fonction des besoins du territoire.

8.2- Les critères d'évaluation

Les critères suivants peuvent être mobilisés pour analyser et apprécier un projet pédagogique de manière complète :

- **Cohérence avec le projet éducatif**

Le projet pédagogique doit s'inscrire dans la continuité et le respect du projet éducatif du territoire. Il doit traduire de manière opérationnelle les orientations éducatives générales, en assurant une articulation claire entre les intentions éducatives et les actions mises en place.

- **Prise en compte des besoins des enfants**

Le projet doit s'appuyer sur une bonne connaissance des publics accueillis. Il est important qu'il tienne compte des différentes tranches d'âge, ainsi que des besoins affectifs, physiques, sociaux et cognitifs des enfants. L'inclusion des enfants en situation de handicap, la promotion de la mixité et la valorisation des différences sont également des éléments importants.

- **Définition d'objectifs pédagogiques clairs**

Un projet pertinent se distingue par la clarté de ses objectifs pédagogiques. Ceux-ci doivent être formulés de manière précise, réaliste et mesurable, et adaptés à la durée de l'accueil (mercredis, vacances scolaires, etc.) ainsi qu'aux différents groupes d'âge.

- **Diversité et qualité des activités proposées**

Le projet doit présenter une programmation d'activités variées, équilibrées et adaptées aux capacités et aux centres d'intérêt des enfants. Les activités doivent favoriser l'expérimentation, l'expression, la socialisation, et permettre aux enfants de s'impliquer, de faire des choix et de développer leur autonomie.

- **Rôle et posture de l'équipe d'animation**

La répartition des rôles au sein de l'équipe d'animation doit être clairement définie, de même que les attentes en termes de posture éducative : bienveillance, écoute active, respect du rythme de l'enfant, gestion positive des conflits, etc. Le projet doit également prévoir des temps de concertation, de réflexion et de formation pour l'équipe.

- **Organisation et cadre de fonctionnement**

Le projet pédagogique doit proposer une organisation structurée et sécurisante pour les enfants. Cela inclut les temps d'accueil, de repas, de repos, de transition, ainsi que la gestion des sorties et des déplacements. La sécurité, qu'elle soit physique, affective ou morale, doit être une priorité.

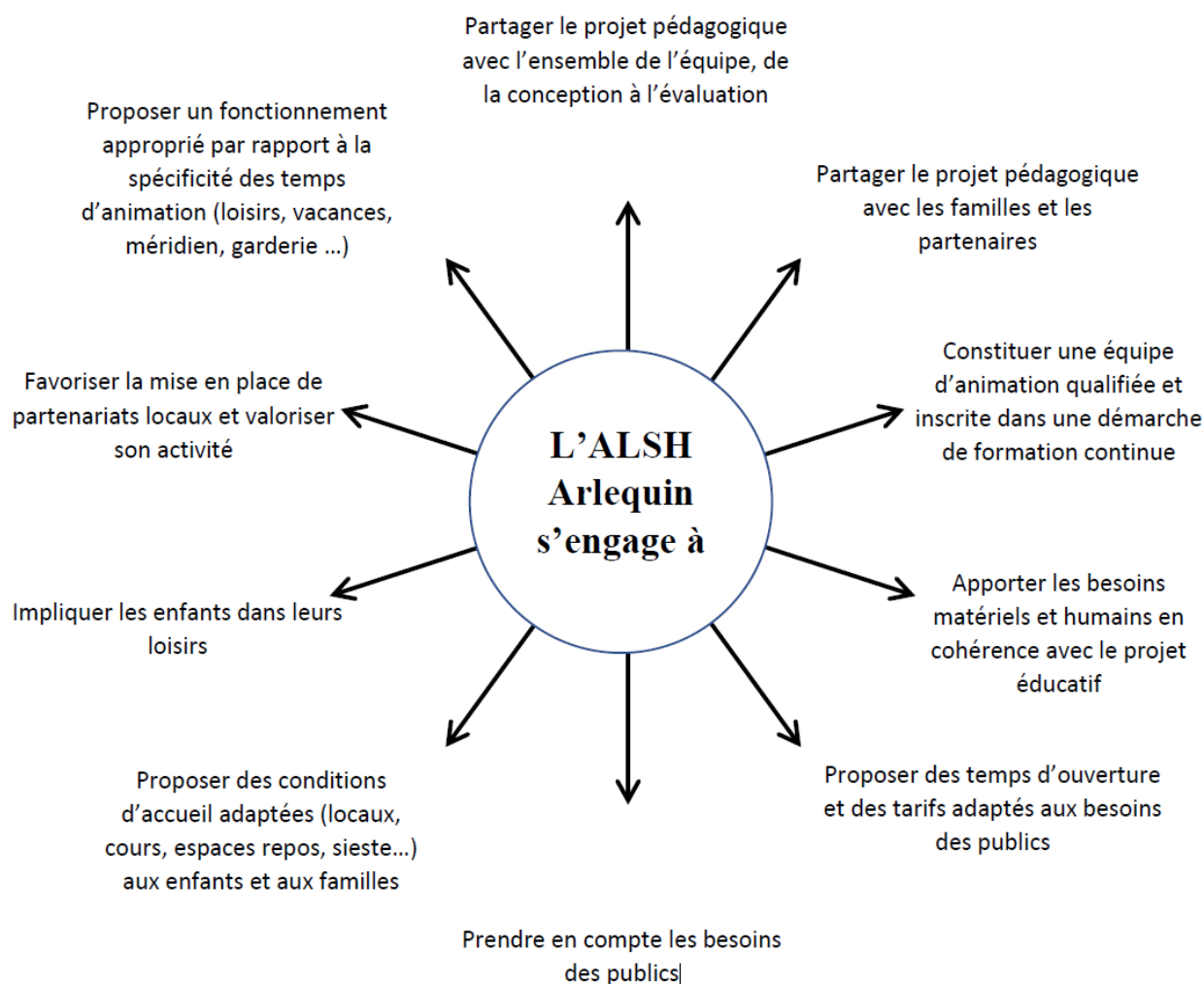
- **Implication des familles et des partenaires**

L'ouverture du projet vers l'extérieur constitue un critère important. Il s'agit d'évaluer la manière dont les familles sont informées, consultées ou associées à la vie de l'accueil, ainsi que les partenariats développés avec d'autres acteurs locaux (associations, structures culturelles, établissements scolaires, etc.).

- **Démarche d'évaluation et d'amélioration continue**

Enfin, un bon projet pédagogique doit intégrer une réflexion sur son évaluation. Il est essentiel de prévoir des outils permettant de mesurer l'atteinte des objectifs, de recueillir les retours des enfants, des familles et de l'équipe, et d'ajuster le projet en fonction de l'évolution des besoins et des contextes.

9- *Les engagements d'Arlequin*



Conclusion

Le projet pédagogique de l'ALSH Arlequin s'inscrit pleinement dans les orientations du Projet Éducatif de Territoire, en affirmant la volonté collective de proposer un cadre éducatif cohérent, bienveillant et enrichissant à tous les enfants du territoire.

Construit par l'équipe d'animation, ce projet traduit au quotidien les valeurs de respect, d'inclusion, de citoyenneté, d'éveil à la nature et de vivre-ensemble. Il permet d'assurer une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, tout en respectant les spécificités des temps périscolaires et extrascolaires.

Outil de référence pour les professionnels, le projet pédagogique est aussi un document vivant, évolutif, qui s'enrichit des observations, des expériences menées et des retours des enfants, des familles et des partenaires. Il constitue un levier pour renforcer la qualité de l'accueil et faire de chaque moment partagé une opportunité d'apprendre, de découvrir et de grandir ensemble.

Par cette dynamique collective, Servon-Sur-Vilaine réaffirme son engagement à faire de l'éducation une priorité, en offrant à chaque enfant un environnement propice à son épanouissement personnel.

Annexe 1 :

Projet d'animation mercredis 2025/2026

Thème annuel : « Jous différents, tous égaux »

Objectifs pédagogiques :

- Valoriser les différences culturelles, physiques, sociales et générationnelles
- Encourager la tolérance, l'empathie, et l'estime de soi et des autres
- Favoriser le vivre-ensemble à travers des activités ludiques, artistiques et citoyennes

1ère période : Moi, toi, nous !

Objectifs généraux :

- 1-Favoriser la connaissance de soi et des autres : permettre aux enfants d'exprimer leur identité, leur personnalité et de découvrir celles des autres
- 2-Valoriser la diversité : montrer que les différences (culturelles, psychiques, émotionnelles, ...) sont une richesse pour le groupe
- 3-Encourager l'empathie et le respect mutuel : développer l'écoute, la tolérance et la coopération entre les enfants
- 4-Renforcer la cohésion du groupe : créer un esprit collectif basé sur l'acceptation et l'égalité

Objectifs spécifiques :

- Permettre à chaque enfant de se présenter à travers une activité créative (dessin, mot, symbole, porte-manteau, ...)
- Identifier des points communs et des différences entre les membres du groupe
- Organiser des jeux ou ateliers collaboratifs valorisant l'entraide et l'inclusion
- Susciter des échanges autour des représentations de l'égalité et des stéréotypes
- Sensibiliser au vivre-ensemble par des activités de coopération et de débat

2ème période : Tous artistes !

Objectifs généraux :

- 1-Favoriser l'expression de soi à travers les arts : permettre à chaque enfant d'exprimer son identité, ses émotions et sa créativité
- 2-Valoriser la diversité des talents artistiques : reconnaître que chacun peut être artiste à sa manière, quelle que soit sa culture, ses capacités et ses goûts
- 3-Promouvoir l'inclusion et l'égalité par la création collective : développer l'écoute, la coopération et le respect dans des projets communs
- 4-Déconstruire les stéréotypes sur l'art et les artistes : ouvrir les enfants à différentes formes d'art issues de cultures et styles variés

Objectifs spécifiques :

- Faire découvrir aux enfants différentes disciplines artistiques (dessin, chant, musique, collage, ...)
- Offrir un espace de liberté pour que chacun puisse créer selon ses envies et ses capacités
- Réaliser une ou plusieurs œuvres collectives illustrant les valeurs de diversité et d'égalité
- Sensibiliser à l'art issu de différentes cultures et à l'histoire d'artistes engagés
- Encourager l'entraide et la valorisation de chacun dans les ateliers artistiques

3ème période : Tous les goûts sont dans la culture

Objectifs généraux :

- 1-Sensibiliser à la diversité culturelle à travers les expressions artistiques, culinaires, musicales, linguistiques.
- 2-Promouvoir la tolérance, le respect et le vivre-ensemble en valorisant les différences individuelles et culturelles.
- 3-Favoriser l'ouverture d'esprit en découvrant des pratiques, des croyances et des habitudes différentes des siennes.
- 4-Renforcer la cohésion du groupe autour de projets collectifs mettant en valeur les cultures de chacun.

Objectifs spécifiques :

- 1-Faire découvrir aux enfants des plats de différentes cultures à travers des ateliers cuisine.

2-Organiser des activités artistiques (peinture, musique, danse) inspirées de cultures variées pour développer la curiosité et la créativité.

3-Proposer des temps de discussion et de jeux autour des stéréotypes culturels afin de les déconstruire.

4-Créer une exposition valorisant les cultures représentées dans le groupe, dans une démarche inclusive.

4ème période : Filles, garçons, tous égaux !

Objectifs généraux :

- Sensibiliser les enfants à l'égalité entre les filles et les garçons, dans tous les domaines de la vie quotidienne.
- Déconstruire les stéréotypes de genre pour favoriser l'expression libre des goûts, des émotions et des comportements.
- Favoriser le respect, la coopération et l'inclusion entre les enfants, quelles que soient leur identité.
- Encourager les enfants à questionner les représentations sociales liées au masculin et au féminin, à travers des activités adaptées.

Objectifs spécifiques :

- Créer un environnement éducatif et ludique non sexiste : proposer des jeux, des jouets et des activités accessibles à tous, sans distinction de genre.
- Mettre en place des activités spécifiques (jeux de rôle, débats, créations artistiques) qui favorisent l'expression des ressentis et la réflexion sur les rôles genrés.
- Valoriser des modèles variés (ex. : femmes scientifiques, hommes dans le soin ou l'éducation) pour élargir les horizons professionnels et personnels des enfants.

5ème période : Tous ensemble !

Objectifs généraux :

Ce thème vise à célébrer la diversité, valoriser les apprentissages réalisés tout au long de l'année, et renforcer la cohésion du groupe dans un esprit de solidarité et de fête.

- Célébrer la diversité et les valeurs d'égalité, de respect et de solidarité vécues durant l'année.

- Renforcer les liens entre les enfants, les familles et l'équipe éducative à travers des temps collectifs festifs et coopératifs.
- Valoriser les projets, les créations et les apprentissages menés autour de la différence et de l'inclusion.
- Encourager la participation et l'expression de chacun, quelles que soient ses différences, dans un esprit d'unité.

Objectifs spécifiques :

- Organiser un événement collectif de fin d'année (fête, exposition, spectacle, festival) impliquant tous les enfants.
- Mettre en lumière les productions réalisées tout au long de l'année (dessins, affiches, vidéos, chants, objets...).
- Favoriser les activités collaboratives qui nécessitent la coopération entre enfants de différents âges, genres et origines.
- Créer un espace d'expression (ex : mur de messages, boîte à compliments, arbre des talents) pour que chacun se sente valorisé.
- Offrir aux familles un temps d'échange convivial pour découvrir les valeurs transmises durant l'année.
- Susciter chez les enfants un sentiment d'appartenance au groupe, à travers des jeux d'équipe, des projets communs ou des symboles partagés (chant, totem, slogan...).

Annexe 2 :

Projet d'animation extrascolaire 2025/2026

***Programme à travailler avec les autres partenaires
éducatif (encours)***